

Le Parc naturel régional du Verdon recrute un.e CHARGE.E DE MISSION URBANISME ET PAYSAGES

Contexte

Le Parc naturel régional du Verdon est un territoire rural de 46 communes, à cheval sur les départements du Var et des Alpes de Haute Provence, dont la richesse des paysages et des patrimoines fait la renommée. Au croisement des Alpes et de la Provence, il présente une diversité de paysages et de milieux, avec 7 entités distinctes, du plateau de Valensole à l'Artuby.

Le territoire est soumis à une pression foncière forte, liée à son attractivité touristique ainsi qu'à sa proximité des pôles urbains de Manosque, Draguignan et Aix en Provence.

Les enjeux en matière d'urbanisme et de paysages sont majeurs et le Syndicat Mixte du Parc doit accompagner le développement du territoire tout en limitant l'étalement urbain et la banalisation des paysages pour préserver la qualité du cadre de vie.

Dans ce contexte, le ou la chargé(e) de mission Urbanisme et Paysages met en œuvre la charte du Parc en matière d'aménagement du territoire et de paysages, dans toute sa transversalité, et veille à son respect, notamment dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SRADDET, SCoT, PLU, PLUi, carte communale), des documents sectoriels (Programme Local de l'Habitat, atlas des paysages, Règlement Local de Publicité...) ou encore des projets d'aménagement portés par les communes ou les EPCI.

Missions

Sous l'autorité de la direction, et en lien étroit avec le Vice-président du Parc naturel régional du Verdon en charge de la mission Sites, paysages et aménagement du territoire, le/la chargé.e de mission a pour mission de :

- Conseiller et apporter un appui technique aux communes et EPCI en matière d'urbanisme de planification et opérationnel (élaboration des documents d'urbanisme, des projets d'aménagement) et coordonner la rédaction des porteurs à connaissance du Parc ;
- Rédiger les avis du Parc sur les projets d'aménagements (parc photovoltaïque, zone d'activité, carrière, etc.) et les documents d'urbanisme et de planification soumis aux élus du Bureau, en s'appuyant sur les compétences des membres de l'équipe ;
- Participer à l'élaboration de la stratégie du Parc et à la révision de la charte qui débutera en 2018, plus particulièrement sur l'aménagement du territoire, les paysages et l'urbanisme ;
- Animer la mission urbanisme et paysages et accompagner le groupe de travail composé d'élus, d'associatifs et de partenaires ;
- Faire le lien avec les territoires porteurs de SCoT pour assurer la transposition de la Charte du Parc et animer les réunions de l'InterSCoT Verdon ;
- Veiller à l'articulation de l'action du Parc avec les politiques départementales et régionales telles que le SRADDET,
- Mettre en place et animer l'observatoire photographique du paysage du Verdon ;
- Suivre et participer à la construction de la trame verte et bleue du Parc naturel régional du Verdon, en assurant le portage du volet paysager ;
- Mettre en œuvre la charte signalétique du Parc et assurer le rôle d'interlocuteur des communes, EPCI et particuliers en matière de publicité ;
- Suivre les permanences de l'architecte conseil du Parc et assurer le relai avec les particuliers ;
- Accompagner, sur le volet paysage et urbanisme, les projets portés dans le cadre de l'opération grand site des gorges du Verdon et de la régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés par les 2 agents référents ;
- Piloter des projets transversaux en interne, portés ou soutenus par le Parc ;
- Apporter une analyse technique des projets, notamment sur les enjeux paysagers et sur les aspects réglementaires en matière d'urbanisme et de publicité ;
- Coordonner, programmer et prioriser les projets et actions en fonction des moyens techniques, financiers et humains disponibles pour l'ensemble des orientations ;
- D'assurer des missions d'encadrement, selon l'expérience.

Le chargé de mission s'impliquera dans la vie du Parc, s'appropriera les différents enjeux du territoire le jeu des acteurs, et objectifs poursuivis par la charte et sera amené à participer aux démarches collectives portées par ailleurs par le Parc. Il/elle travaillera en lien avec les autres chargés de mission ou de projets (agriculture, énergie, développement économique, forêt, tourisme, eau, patrimoine naturel, culture, ...).

Savoirs :

- Formation supérieure (Bac + 5 ou équivalence) en aménagement du territoire ou urbanisme
- Appréhension des politiques publiques en matière de paysage, de développement durable
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et du développement local
- Bonne connaissances du droit de l'urbanisme et de l'environnement, en particulier des lois Littoral et Montagne
- Connaissance des acteurs du domaine de l'urbanisme, du paysage, de l'environnement et de l'aménagement du territoire
- Maîtrise des outils et des politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme (SCoT, PLU...) et du paysage (Observatoire photographique de paysage)
- Règles des marchés publics

Savoir-faire :

- Expérience dans un poste similaire nécessaire
- Méthodes et techniques d'animation, de conduite de projets, de concertation
- Connaissance des territoires ruraux et du monde des parcs naturels régionaux
- Capacité à appréhender un grand territoire dans une vision prospective et stratégique
- Suivi de l'actualité, veille réglementaire
- Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs
- Vision transversale des projets
- Aisance/aptitude rédactionnelle
- Capacité à organiser et suivre le travail d'une ou plusieurs personnes
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, notions de SIG
- Permis B obligatoire

Savoir-être :

- Ecoute, dialogue, pédagogie et sens de la négociation
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et avec des élus
- Autonomie, prise d'initiative
- Sens de l'organisation
- Ouverture aux approches complexes
- Disponibilité et investissement

Description du recruteur

Syndicat mixte ouvert du Parc naturel régional du Verdon (46 communes, 6 EPCI, région Provence Alpes Côte d'Azur, départements du Var et les Alpes de Haute-Provence).

Conditions du recrutement

Catégorie A – Fonctionnaire ou à défaut contractuel

Localisation : l'activité est basée à la Maison du Parc, Moustiers-Ste-Marie

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} janvier 2018

Efforts physiques : activité nécessitant des déplacements sur site

Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique

Horaires : activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end (réunions, représentation du Parc lors de manifestations).

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par e-mail ou courrier **jusqu'au 24 novembre 2017** à :

M. le Président, Parc naturel régional du Verdon, Domaine de Valx, 04360 Moustiers Ste-Marie
info@parcduverdon.fr

Informations auprès d'Adeline GOUBELY – 04 92 74 68 00